Ministry of Transportation

Office of the Minister
777 Bay Street, 5th Floor
Toronto ON M7A 1Z8

Tel: 416 327-9200

Ministère des Transports

Bureau du ministre
777, rue Bay, 5e étage
Toronto ON M7A 1Z8

Tél. : 416 327-9200

Ontario

Le 29 avril 2025 107-2025-952

James Colliver
Président du Conseil d'administration
Société de transport d'Owen Sound
717875, Highway 6
Owen Sound ON N4K 5N7

Lettre d'orientation annuelle 2025-2026

Monsieur,

J'ai le plaisir de vous faire part des priorités du gouvernement pour la Société de transport d'Owen Sound en 2025-2026.

En tant que président, vous jouez un rôle essentiel pour veiller à ce que la Société de transport d'Owen Sound continue de collaborer avec le ministère afin de remplir son mandat d'offrir un transport par traversier sécuritaire, efficace et fiable qui respecte les priorités du gouvernement

La priorité de la Société de transport d'Owen Sound doit être la sécurité de la clientèle, des collectivités et du personnel, laquelle peut être atteinte grâce à l'amélioration continue, aux pratiques exemplaires et au respect de tous les règlements sur la santé, la sécurité et l'environnement.

Voici les priorités en matière de transport pour la Société de transport d'Owen Sound en 2025-2026 :

Biens immobilisés

1. Continuer d'améliorer le plan de gestion des biens immobilisés en collaboration avec le ministère et d'autres experts, au besoin, pour tous les biens appartenant à la Société de transport d'Owen Sound, plan qui a été élaboré en réponse à la lettre d'orientation annuelle précédente. Puisque le plan vise à maintenir les installations en bon état, il doit être mis à jour chaque année et utilisé durant le

cycle de planification des activités. Le plan doit être soumis au ministère d'ici le 1er septembre 2025 et comprendre les éléments suivants :

- inventaire des biens (p. ex. navires, terminaux, quais, rampes, biens immobiliers);
- évaluation de l'état des biens (p. ex. état actuel, méthode d'évaluation);
- gestion du cycle de vie des biens (p. ex. stratégies d'entretien; plans de renouvellement, de remise à neuf et de remplacement, assortis d'échéanciers);
- prévision des immobilisations et des budgets.

2. Aider le ministère à élaborer un plan de gestion des biens immobilisés pour tous les biens appartenant au ministère, notamment aider à garantir qu'ils sont en bon état.

3. Collaborer avec le ministère pour amorcer une évaluation du niveau de service et une analyse des options en vue de la planification du service sur l'île Manitoulin. D'ici le 1er septembre 2025, l'organisme doit soumettre au ministère un plan de travail qui détaille les étapes et les échéanciers de préparation et de publication d'un appel d'offre, de sélection d'un consultant et de description de la portée des travaux. L'évaluation du niveau de service doit porter sur :
 - l'achalandage actuel, les tendances de la demande et les données démographiques des usagers;
 - la prévision de l'achalandage futur;
 - les retombées économiques du flux touristique sur les collectivités environnantes;
 - les autres options (p. ex. remise à neuf, location et nouveau navire), et une analyse coûts-avantages pour chacune.

Excellence opérationnelle

4. Améliorer la surveillance des chenaux des traversiers afin de garantir un recensement précoce des problèmes et communiquer régulièrement avec le ministère concernant toute interruption potentielle du service. Renforcer la capacité interne ayant trait aux travaux de dragage et élaborer par écrit un plan stratégique en la matière pour garantir l'efficacité de ces travaux et des résultats à long terme. Le plan doit être soumis au ministère d'ici le 1er décembre 2025.

Mobilisation

5. Mobiliser des communautés diversifiées et des groupes en quête d'équité dans les secteurs desservis afin que leurs besoins soient compris, pour mieux offrir des services de transport sécuritaires, abordables et accessibles en toute équité. Il s'agit notamment de mobiliser les communautés et les organisations autochtones, et d'honorer les obligations de consultation, conformément aux politiques et aux orientations provinciales concernant les relations avec les Autochtones. La Société de transport d'Owen Sound doit faire part de ses plans de mobilisation et de consultation au ministère et solliciter son avis avant de

conclure des ententes ou de prendre des engagements avec des communautés autochtones.

Je vous demande de rendre compte chaque trimestre des progrès accomplis quant aux priorités en matière de transport.

Les organismes font partie intégrante du gouvernement et se doivent de protéger au mieux les intérêts de la population ontarienne et d'optimiser l'utilisation de l'argent des contribuables. Les organismes sont également tenus d'aux politiques et aux directives gouvernementales.

À ce titre, la présente lettre énonce les engagements du gouvernement à l'égard des organismes provinciaux régis par un conseil d'administration :

Innovation

6. Simplifier les interactions avec la clientèle.
7. Accroître et optimiser les services en ligne.
8. Améliorer la satisfaction de la clientèle.
9. Fournir des données à ApprovisiOntario, sur demande, en ce qui concerne les dépenses et la planification des achats, les ententes contractuelles et les relations avec les fournisseurs, afin d'éclairer la prise de décisions.

Durabilité

10. Améliorer la prestation des services publics en optimisant la capacité organisationnelle et en attribuant les ressources existantes aux domaines prioritaires.
11. Utiliser les ressources publiques de manière efficiente.
 a. Fonctionner dans les limites des allocations de l'organisme.
 b. Gérer avec prudence et efficacité la taille des effectifs. Lorsqu'un organisme souhaite augmenter considérablement la taille de ses effectifs, il doit faire approuver par le ministère un plan des ressources humaines qui présente des justifications en fonction de son mandat ou des priorités du gouvernement.

Responsabilité

12. Élaborer des mesures pour surveiller et mesurer efficacement le rendement, et faire rapport à ce sujet.
13. Protéger les données des particuliers, des entreprises ou des organisations en gérant activement ces données et la cybersécurité, et en déclarant toute utilisation de l'intelligence artificielle.
14. Déclarer tous les risques élevés, et les plans d'atténuation en vigueur.
15. Harmoniser les politiques sur le travail hybride à celles de la fonction publique de l'Ontario, et évaluer les possibilités d'optimisation de la gestion des locaux afin de réduire l'empreinte immobilière et les coûts.
 c. Collaborer avec le ministère de l'Infrastructure pour explorer diverses options en matière d'espaces de bureau.

d. Respecter la directive du Conseil de gestion du gouvernement sur les biens immobiliers et les normes pour la modernisation des espaces de travail de la FPO (normes pour la MET FPO).

16. Mettre sur pied et encourager des initiatives en matière de diversité et d'inclusion par la promotion d'un milieu de travail inclusif, équitable, accessible, diversifié et sans racisme.
17. Accroître les revenus non gouvernementaux, ne provenant pas de tarifs ou de frais, en concordance avec une cible fixée lors de discussions avec le ministère et inscrite dans le plan d'activités.

Veuillez consulter le document **Government Priorities 2025-26 Chart**, ci-joint, pour de plus amples renseignements sur chaque priorité et sur les mesures du rendement y afférentes.

Conformément à la Directive concernant les organismes et les nominations, les organismes sont tenus d'harmoniser leurs buts, leurs objectifs et leur orientation stratégique avec les priorités et les orientations du gouvernement. En tant que président, vous devez voir à ce que le plan d'activités de la Société de transport d'Owen Sound reflète les plans de l'organisme en réponse aux attentes et aux priorités, et à ce que les progrès et les réalisations figurent dans le rapport annuel. Le respect de ces exigences est déclaré annuellement au Conseil du Trésor et au Conseil de gestion du gouvernement.

Je vous remercie une fois de plus, ainsi que vos collègues membres du conseil d'administration, pour votre engagement soutenu envers la Société de transport d'Owen Sound. Votre travail et votre soutien continu sont inestimables pour la population de l'Ontario.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec Megan Skinner, ma chef de cabinet (megan.skinner2@ontario.ca).

Veuillez agréer mes sincères salutations,

Prabmeet Singh Sarkaria
Ministre des Transports

c. c. Mike St. Amant, directeur général des finances (intérimaire), Société de transport d'Owen Sound
Megan Skinner, chef de cabinet, ministère des Transports
Doug Jones, sous-ministre des Transports

Melissa Djurakov, sous-ministre adjointe, Division de la surveillance et de la gouvernance des organismes, ministère des Transports
Jasan Boparai, sous-ministre adjoint, Division des opérations, ministère des Transports
Virginia McKimm, sous-ministre adjointe, Division des services ministériels, et directrice générale de l’administration, ministère des Transports

Pièce jointe : Government Priorities 2025-26 Chart (en anglais)